



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Iran

Question écrite n° 31020

Texte de la question

M. Claude Goasguen appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les propos violemment anti-israéliens tenus à Damas le 15 mai 1999 par le Président iranien, M. Khatami, devant les chefs des mouvements palestiniens et libanais les plus hostiles à Israël. Il lui demande si, dans ces conditions, il n'y a pas lieu de renoncer à la nouvelle invitation du président Khatami à Paris que le Quai d'Orsay s'applique à préparer après l'échec de la précédente invitation.

Texte de la réponse

Le Président de la République islamique d'Iran, M. Mohammad Khatami, s'est rendu en visite officielle en Syrie, du 13 au 15 mai dernier. Ce déplacement s'est inscrit dans une tournée plus large qui a également conduit M. Khatami à Ryad et à Doha, et qui a marqué une étape significative du rapprochement positif entre l'Iran et les pays arabes de la région. Ce voyage a concrétisé la volonté actuelle des dirigeants iraniens d'établir des rapports nouveaux et apaisés avec leurs voisins du Golfe et d'oeuvrer ainsi à la stabilité régionale. Mais si la France considère que ce voyage a, à cet égard, symbolisé le cours nouveau que le président Khatami souhaite imprimer à la diplomatie de son pays, elle a également pris note des déclarations que le président iranien aurait faites à Damas devant les dirigeants des groupes palestiniens opposés au processus de paix et sur lesquelles l'honorable parlementaire attire l'attention du ministre des affaires étrangères. Ces propos, tels qu'ils ont été rapportés par ces organisations palestiniennes radicales, reflètent la position traditionnelle de l'Iran : d'une part, Téhéran refuse le processus de paix et considère qu'il est établi sur de mauvaises bases qui ne respectent pas les droits des Palestiniens ; d'autre part, Téhéran refuse toute idée d'ouverture d'un dialogue avec Israël. Ainsi, malgré les inflexions qui ont eu lieu depuis l'élection de M. Khatami à la présidence de la République en mai 1997, les positions iraniennes sur le processus de paix restent opposées aux nôtres. Elles traduisent la permanence en Iran de comportements qui continuent de nous préoccuper, et qui ont contribué à isoler ce pays de la communauté internationale. Il convient de relever toutefois que l'Iran a pu jouer un rôle dans l'apaisement des tensions au Sud-Liban en 1996 et que le discours officiel iranien, quoique identique sur le fond, est moins systématiquement véhément. La France, qui est attachée au processus de paix, continuera de manifester une vigilance particulière. Elle saisira notamment toutes les occasions de ses contacts bilatéraux avec les dirigeants iraniens pour soulever cette question et inciter ses interlocuteurs à revoir leurs positions. Les autorités iraniennes doivent être convaincues que c'est par la modération qu'elles pourront jouer un rôle conforme à leurs attentes sur la scène régionale. Seul le dialogue, à titre bilatéral ou européen, peut encourager l'Iran à s'engager encore plus fermement sur cette voie. Les politiques d'endiguement apparaissent en revanche contre-productives et dangereuses, car elles confortent en Iran la ligne des adversaires les plus hostiles de l'ouverture et de la paix. Ce dialogue, les autorités françaises entendent le mener sans concessions ni complaisance, avec prudence et lucidité, en évoquant tous les sujets, même les plus délicats, ainsi que ceux, comme le processus de paix, où nos positions sont pour l'instant opposées. Le voyage du ministre à Téhéran en août 1998 s'est inscrit dans cette perspective et c'est aussi la raison pour laquelle la France a accueilli en février à Paris M. Kharazi, ministre iranien des affaires étrangères. C'est aussi dans ce cadre que notre pays prépare la venue en

France, à l'invitation du Président de la République, du président iranien, M. Khatami. Ce sera là une nouvelle occasion d'évoquer la question du processus de paix et des rapports de l'Iran avec Israël. C'est pourquoi le ministère des affaires étrangères continue de préparer cette visite qui apparaît légitime et, avant tout, utile.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31020

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 juin 1999, page 3373

Réponse publiée le : 6 septembre 1999, page 5233